

# Enquête 2023 sur le devenir des anciens doctorants Cifre

Situations de fin de Cifre en 2017 et en 2021

*Juillet 2024*



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Résumé

Cette enquête réalisée en 2023 porte sur le devenir des anciens doctorants Cifre un an (« Enquête N+1 », fin de la Cifre en 2021) et 5 ans (« Enquête N+5 », fin de la Cifre en 2017) après la fin de leur Cifre. Le taux de réponse est équivalent à celui de l'enquête de 2022, supérieur à 20% pour les 2 populations (23% / 283 répondants pour l'Enquête N+1, 24% / 273 répondants pour l'Enquête N+5).

Elle consolide certaines constantes déjà observées les années précédentes. **Les anciens doctorants - à hauteur de 88% - considèrent toujours que la formation doctorale dans le cadre du dispositif Cifre offre de véritables opportunités professionnelles.** Un an comme cinq ans après la fin de leur Cifre, ils sont plus de 90% à exprimer leur satisfaction vis-à-vis du poste qu'ils occupent et plus de 82% à répondre que leur poste est en adéquation avec leur niveau d'étude et leur expérience professionnelle. **La majorité des jeunes docteurs (84% dans le public, 72% dans le privé) exercent des missions de recherche en tout début de carrière dont la proportion diminue avec le temps (73% dans le public, 60% dans le privé pour la population N+5).**

**Ceux qui sont employés dans le secteur privé bénéficient majoritairement d'un CDI (89% pour la population N+1, 93% pour la population N+5) avec le statut cadre (96% pour les deux populations).** Dans le secteur public, les CDD sont certes plus fréquents en début de carrière (84%) avec une proportion de cadres plus faible (65%) mais les emplois tendent à se pérenniser cinq ans après la fin de Cifre (68% de CDI, 80% de cadres). Les salaires médians restent stationnaires par rapport à l'enquête de 2022 (42 k€ pour l'Enquête N+1, 49 k€ pour l'Enquête N+5) avec des écarts salariaux entre hommes et femmes qui s'accroissent dans l'année qui suit la fin de Cifre (13,3 % contre 9,3% en 2022) et qui s'expliquent par une augmentation du salaire médian des hommes. A l'inverse, **grâce à une hausse de 9% des salaires des femmes, le niveau des disparités salariales entre hommes et femmes de la population N+5 est le plus bas (2%) jamais constaté jusqu'à présent.**

Face à ces constantes, des évolutions par rapport aux enquêtes antérieures apparaissent :

- Un certain nombre d'indicateurs étudiés au cours de cette enquête 2023 se rapprochent des valeurs obtenues dans le passé, semblant montrer que les enquêtes 2021 et 2022 étaient plutôt « atypiques ». Ainsi, **les anciens doctorants interrogés en 2023 sont moins nombreux qu'en 2021 et 2022 à créer leur entreprise aussi bien un an que cinq ans après leur fin de Cifre** (7,7 % pour la population N+1 contre 10,4 et 11% en 2021/22, 10,2% pour la population N+5 contre 12 et 13% en 2021/22). Le taux d'entrepreneuriat reste toutefois élevé par rapport à celui des enquêtes plus anciennes de 2018 à 2020 (5-6% pour la population N+1, 7 à 10% pour la population N+5). De même, le pourcentage d'anciens doctorants poursuivant en post-doctorat dans l'année qui suit leur fin de Cifre diminue drastiquement (32% des effectifs recrutés dans le public contre 60% en 2022 et 57% en 2021) pour rejoindre des niveaux similaires à ceux constatés entre 2016 et 2020. Enfin, la part des demandeurs d'emploi dans la population N+1 (5,7%) revient à des niveaux comparables aux enquêtes de 2019 et 2020.
- **Le taux de soutenance de la population N+1, même s'il reste élevé (88%) est le plus bas constaté depuis 2018.** Cette population dont la Cifre s'est achevée en 2021 a été frappée par la pandémie, ce qui peut expliquer ce résultat.
- **Le taux d'insertion professionnelle dans les 6 mois qui suivent la fin de Cifre augmente de 6 points (89%, Enquête N+1) et de 4 points (87%, Enquête N+5) par rapport à l'enquête de 2022. Il s'agit des taux les plus élevés observés au cours des 5 dernières enquêtes et qui s'expliquent par un meilleur accès à l'emploi dans les 3 premiers mois après la fin de Cifre.**
- **Par rapport aux résultats de l'enquête de 2022, le taux d'insertion dans le secteur public augmente de 4 points pour les deux populations pour atteindre un niveau jamais obtenu depuis 2016 (24,4%, Enquête N+1) et 2019 (20,2%, Enquête N+5).** A l'inverse, les débouchés dans le secteur privé connaissent un recul qui est plus marqué pour la population N+1 (- 6,5 points) que pour la population N+5 (-1,5 points).
- **En sortie de Cifre, les grandes entreprises sont à nouveau les premières à recruter (46,5% des répondants) dépassant de 2 points seulement les PME (44,5%)** qui, depuis les deux dernières enquêtes, contribuaient le

plus aux embauches des jeunes docteurs (52% en 2022, 49% en 2021). Cinq ans après la fin de Cifre la situation est opposée et inédite depuis la mise en place des enquêtes : les anciens doctorants Cifre sont plus nombreux en proportion dans les PME (44%) que dans les grandes entreprises (42%).

- **Un peu plus du quart des anciens doctorants (26,5%) demeure dans l'entreprise partenaire dans l'année qui suit la fin de Cifre confirmant la baisse amorcée en 2022** (25% contre 35% en 2021, 39% en 2020). **Pour la première fois, ce sont les PME qui fidélisent le plus les jeunes diplômés puisqu'elles comptent 52% des doctorants en poste dans la structure partenaire contre 43% pour les grandes entreprises.** La population N+5, quant à elle, se comporte comme dans les enquêtes précédentes : la part de doctorants travaillant dans l'entreprise porteuse de la Cifre diminue à 19,4% et elle est la plus élevée dans les grandes entreprises (53% contre 32% dans les PME).

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
A/ TAUX DE SOUTENANCE ET RECHERCHE D'EMPLOI .....	6
<b>1. Taux de soutenance de thèse des anciens doctorants Cifre .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Recherche du premier emploi post-Cifre .....</b>	<b>7</b>
B/ RESSENTI DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE SUR LEUR POSTE ACTUEL.....	8
C/ SALAIRES DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE .....	9
D/ DEVENIR DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE .....	10
<b>1. Zoom sur les carrières à l'international .....</b>	<b>10</b>
<b>2. Zoom sur les carrières en entrepreneuriat .....</b>	<b>11</b>
<b>3. Principales trajectoires de carrières .....</b>	<b>11</b>
<b>4. Carrières dans le secteur public .....</b>	<b>14</b>
Type de contrat et de poste .....	14
Type de mission.....	15
<b>5. Carrières dans le secteur privé .....</b>	<b>16</b>
Type de contrat et de poste .....	16
Type d'employeur .....	17
Type de mission.....	18

## INTRODUCTION

Depuis 1981, le dispositif Cifre a pour objectif de « renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises et contribuer au processus d'innovation des entreprises établies en France »<sup>1</sup>. Il couvre tous les secteurs d'activité et domaines scientifiques et peut bénéficier à des entreprises de toute taille, associations, collectivités territoriales, toute structure répondant aux conditions d'éligibilité mentionnées dans le document « Conditions générales d'octroi et d'éligibilité des conventions industrielles de formation par la recherche »<sup>2</sup>.

Chaque année, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) réalise des enquêtes sur le devenir professionnel des anciens doctorants Cifre pour actualiser les indicateurs relatifs aux trajectoires de carrière, aux conditions d'insertion professionnelle et au ressenti des jeunes docteurs. Quelques ajustements ont été apportés au questionnaire de cette enquête pour tenir compte des remarques que nous recevions et pour l'adapter à un champ plus large de situations tout en prenant soin à ce que les résultats puissent rester comparables aux précédents.

Ce rapport vise à fournir la photographie en 2023 de la situation des anciens doctorants dont la Cifre s'est conclue en 2017 (5 ans après la fin de Cifre) ou bien en 2021 (1 an après la fin de Cifre). Seules les thèses d'une durée supérieure ou égale à 33 mois ont été prises en compte. **Le nombre de participants à l'enquête s'est élevé à 556 sur 2370 sollicités, soit un taux de participation de 23,5 %** identique à celui de l'enquête précédente.

**Pour la population dont la Cifre s'est terminée en 2021 – ci-après désignée « Enquête N+1 »**, 283 réponses ont été recueillies sur les 1227 sollicités, soit un taux de retour de 23 %.

**Pour la population dont la Cifre s'est achevée en 2017 – ci-après désignée « Enquête N+5 »**, 273 réponses ont été reçues sur les 1143 sollicités, soit un taux de retour de 24 %.

Ces taux de participation et le nombre de répondants sont similaires aux deux dernières enquêtes mais toujours en-deçà de certains niveaux obtenus dans le passé (**Figures 1a et 1b**).

Figure 1a : Taux de réponse

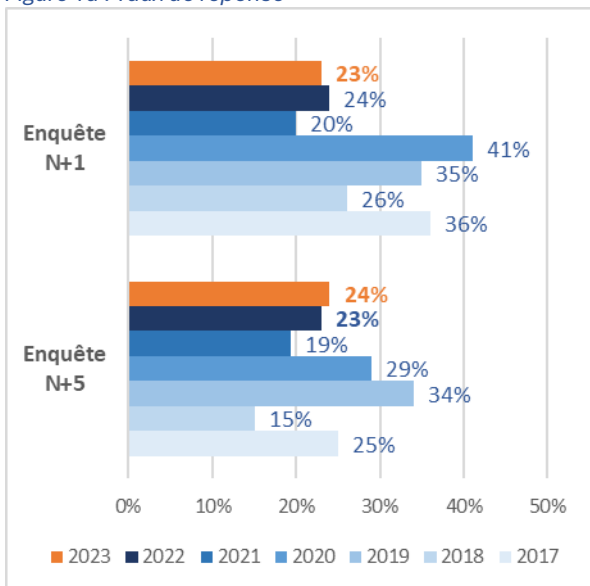
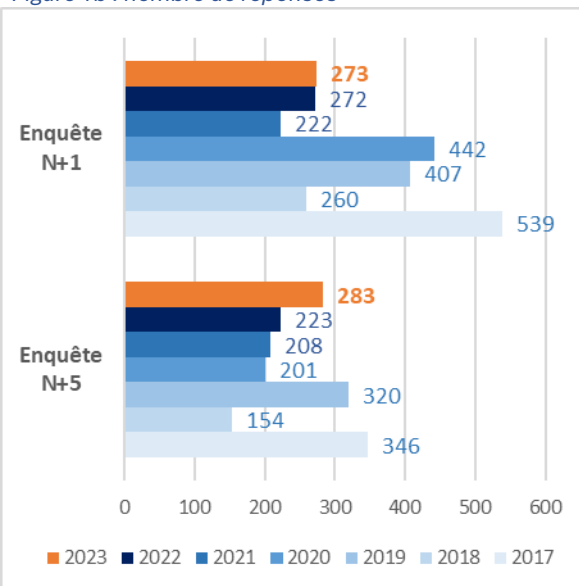


Figure 1b : nombre de réponses

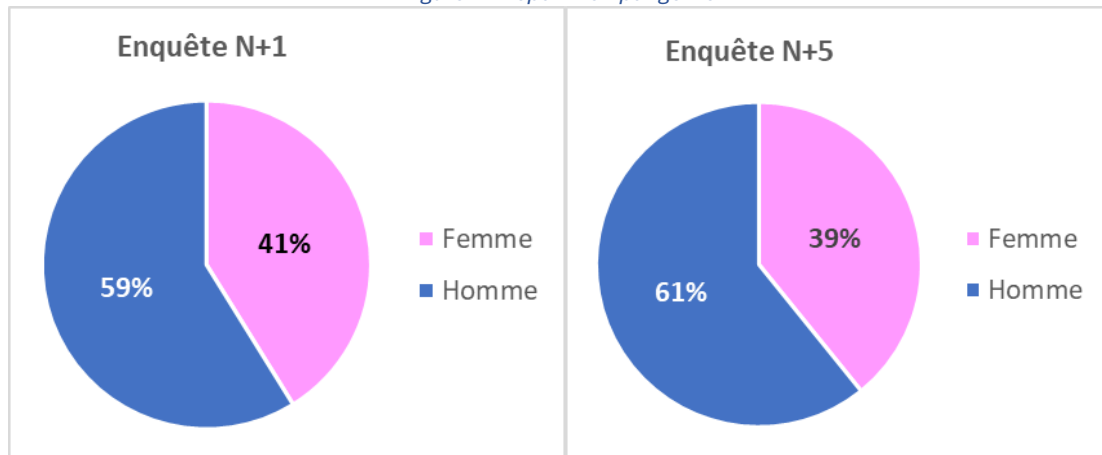


<sup>1</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

<sup>2</sup> <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

Les répondants à cette enquête sont constitués à 41% (Enquête N+1) et 39% (Enquête N+5) de femmes (**Figure 2**). La population féminine est sur-représentée de 3 points par rapport à celle de l'ensemble de la population N+1 interrogée (38% de femmes). Elle correspond totalement à la proportion de femmes au sein de la population N+5 sollicitée.

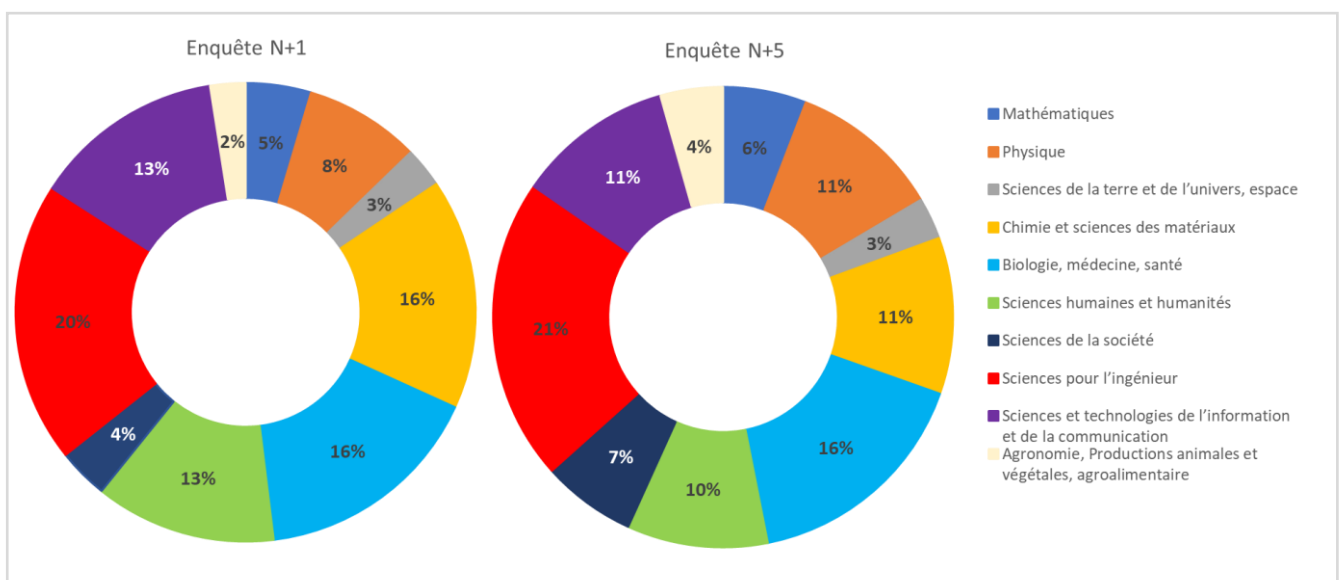
Figure 2 : Répartition par genre



La **Figure 3** illustre les champs disciplinaires des participants à l'enquête. Par rapport à l'ensemble du panel sollicité, on note, comme l'année dernière :

- une sur-représentation de 7 à 9 points des doctorants en physique et en biologie/médecine/santé ;
- une sous-représentation des doctorants en Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication (- 9 points pour l'Enquête N+1, -10 points pour l'Enquête N+5) ainsi qu'en science de la société (-9 et -5 points respectivement pour les Enquêtes N+1 et N+5).

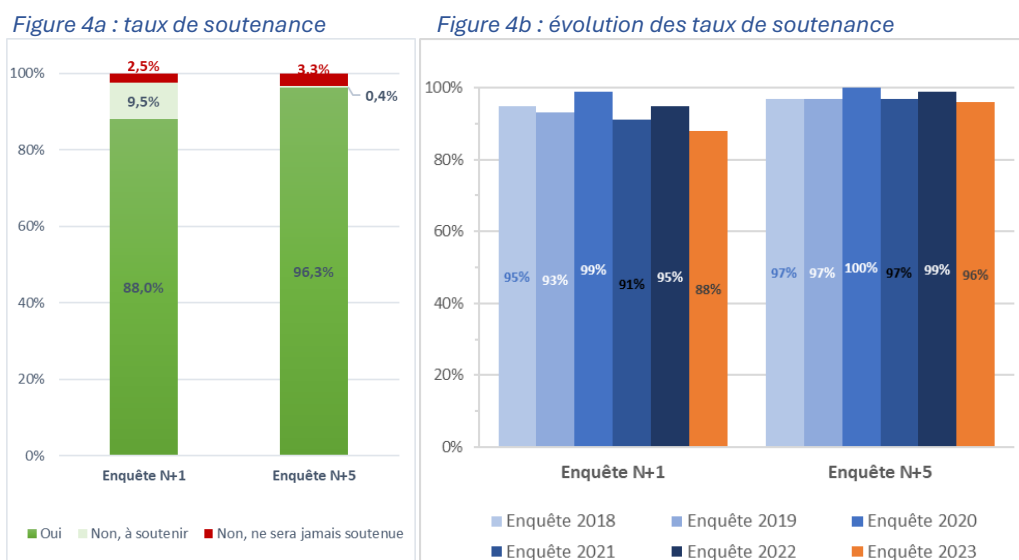
Figure 3 : Champs disciplinaires des répondants



## A/ TAUX DE SOUTENANCE ET RECHERCHE D'EMPLOI

### 1. Taux de soutenance de thèse des anciens doctorants Cifre

Le taux de soutenance des anciens doctorants ayant répondu à l'enquête est de 88% et 96% respectivement pour les populations N+1 et N+5 (**Figure 4a**). Bien que ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, puisqu'ils ne portent que sur une fraction des anciens doctorants Cifre interrogés, ils demeurent élevés, tout en se situant à leur niveau le plus bas depuis l'enquête de 2018 (**Figure 4b**).



Alors que le taux de thèse à soutenir est en ligne avec ceux des enquêtes antérieures pour la population N+5 (compris entre 0 et 1%), il est le plus élevé (9,5%) jamais enregistré pour la population N+1. Ce résultat peut s'expliquer facilement par l'impact négatif de la pandémie sur l'avancée des travaux de recherche de la population N+1 dont la Cifre s'est terminée en 2021. Ainsi, 20 doctorants sur les 27 répondants dont la thèse reste à soutenir déclarent ne pas avoir terminé leurs travaux de recherche au moment de l'enquête.

Le taux de thèses qui ne seront jamais soutenues atteint 2,5% (population N+1) et 3,3% (population N+5) alors qu'il n'a jamais dépassé 1,5% (N+1) et 2,5% (N+5) depuis l'enquête de 2016. Plus de la moitié de ces anciens doctorants répondant qu'ils ne soutiendront pas ont tout de même achevé leurs travaux (4 sur un total de 7 pour l'Enquête N+1, 3 sur 5 pour l'Enquête N+5).

Tableau 1 : nombre des thèses à soutenir ou qui ne seront pas soutenues en fonction des disciplines

(283 répondants pour l'enquête N+1, 273 pour l'enquête N+5)

	A SOUTENIR		NE SERA JAMAIS SOUTENUE		TOTAL	
	N+1	N+5	N+1	N+5	N+1	N+5
SHS	17	1	1	3	18	4
Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	4	0	1	1	5	1
Sciences pour l'ingénieur	2	0	3	1	5	1
Biologie / médecine / santé	1	0	1	1	2	1
Chimie et sciences des matériaux	1	0	1	1	2	1
Physique	1	0	0	2	1	2
Sciences de la terre et de l'univers, espace	1	0	0	0	1	0
Mathématiques	0	0	0	0	0	0
Agronomie, Productions animales et végétales, agroalimentaire	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>10</b>

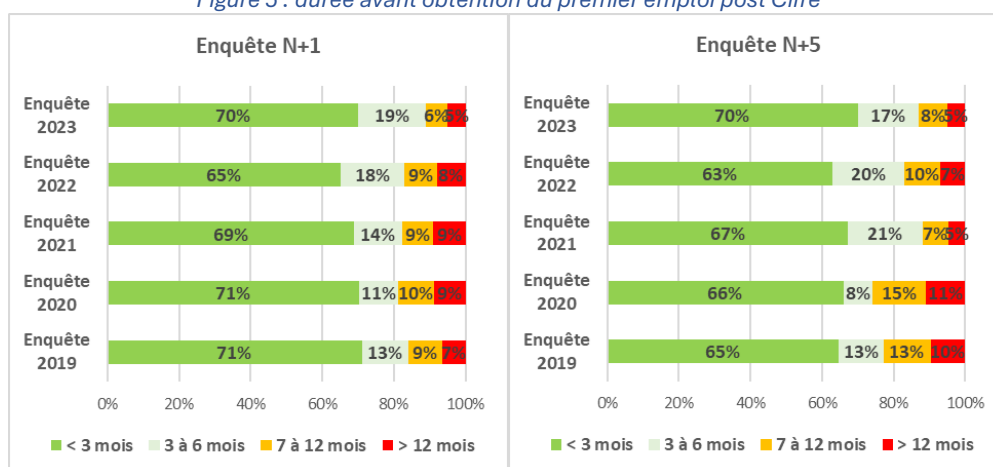
Si on analyse plus en détails les réponses des anciens doctorants dont la thèse reste à soutenir ou qui ne la soutiendront pas (**Tableau 1**), toutes les disciplines sauf les mathématiques et l'agronomie/agroalimentaire sont représentées, avec en première position les SHS (53% soit 18/34 pour l'Enquête N+1, 40% soit 4/10 pour l'Enquête N+5) suivies par les sciences pour l'ingénieur à égalité avec les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (15% et 10% respectivement pour la population N+1 et N+5).

## 2. Recherche du premier emploi post-Cifre

Conformément aux enquêtes précédentes, la majorité des anciens doctorants anticipe leur recherche d'emploi (67% pour les deux cohortes). Ils sont 89 % (Enquête N+1) et 87% (Enquête N+5) en activité dans les 6 mois qui suivent la fin de la Cifre. Il s'agit des meilleurs taux constatés au cours des 5 dernières enquêtes (**Figure 5**), en hausse de 6 points (Enquête N+1) et 4 points (Enquête N+5) par rapport à 2022. Cette progression s'explique par une meilleure insertion professionnelle au cours des 3 premiers mois suivant la fin de Cifre.

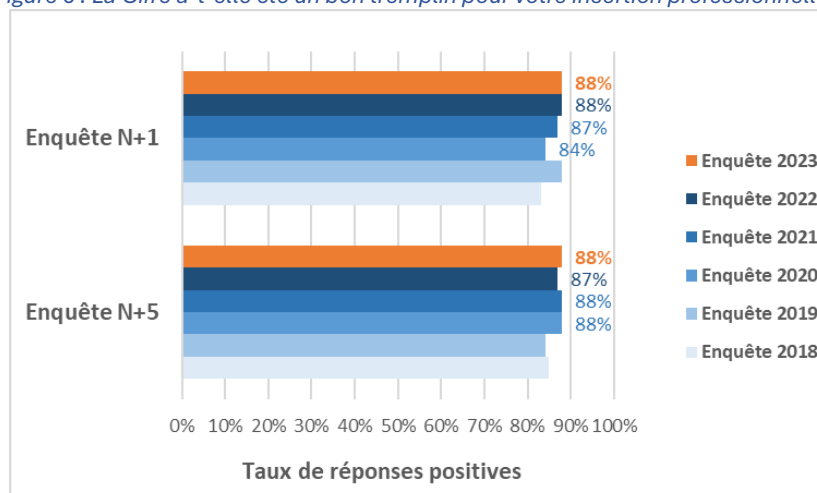
Les SHS comptent la plus grande part de doctorants ayant mis plus de 6 mois à obtenir un premier emploi post-Cifre : 43 % pour l'Enquête N+1 (13/30 répondants), 22% (8/36 répondants) pour l'Enquête N+5, résultats vraisemblablement en lien avec la durée des thèses plus longues dans ces domaines. Les autres disciplines sont également présentes dans cette catégorie mais en proportions moindres et variables selon la cohorte considérée.

Figure 5 : durée avant obtention du premier emploi post Cifre



Les anciens doctorants Cifre continuent à considérer le dispositif Cifre comme offrant de bonnes opportunités de carrière. Ils sont en effet toujours aussi nombreux (88%) à répondre que cette formation doctorale a été un bon tremplin pour leur insertion professionnelle (**Figure 6**).

Figure 6 : La Cifre a-t-elle été un bon tremplin pour votre insertion professionnelle ?

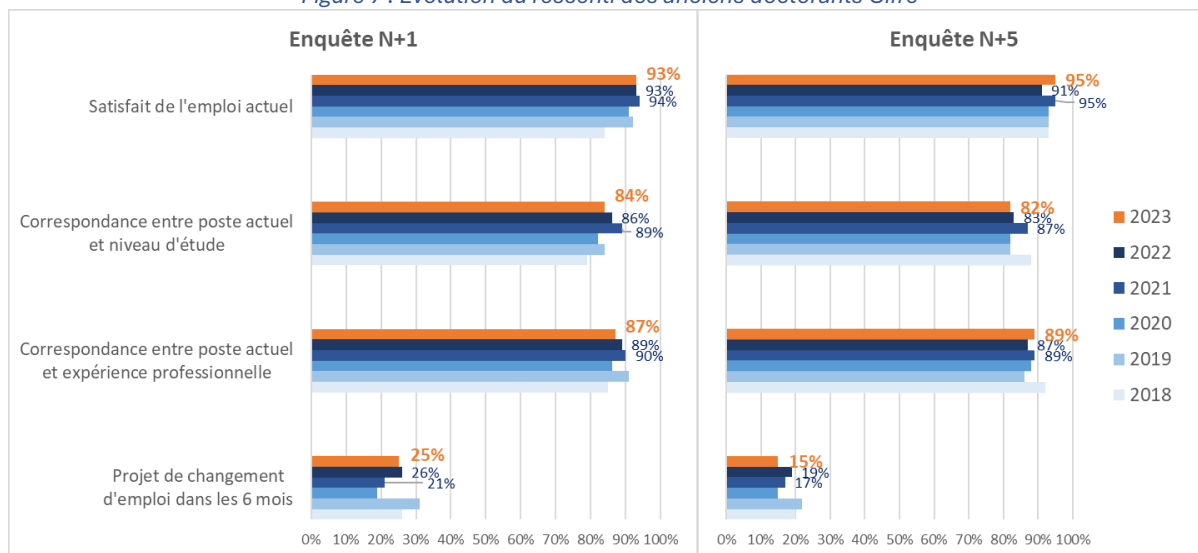


## B/ RESENTI DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE SUR LEUR POSTE ACTUEL

Le ressenti des anciens doctorants vis-à-vis de leur poste actuel est positif et s'apparente à celui des générations précédentes :

- Le degré de satisfaction professionnelle est très élevé pour chacune des 2 populations (> 90 %, **Figure 7**).
- Plus de 82% des répondants considèrent que leur poste est en adéquation avec leur niveau d'étude et leur expérience professionnelle. Ces deux indicateurs, après avoir atteint un maximum lors de l'enquête 2021 continuent à décroître pour la population N+1 et restent plutôt stables pour la population N+5.
- Un quart des anciens doctorants de la population N+1 envisage une mobilité professionnelle dans les 6 mois qui suivent la date de l'enquête (-1 point par rapport à 2022, + 4 points par rapport à 2021). Cinq ans après la fin de la Cifre les anciens doctorants sont moins nombreux (15%) mais aussi moins enclins à vouloir changer d'emploi à court terme par rapport aux deux dernières enquêtes (-4 points par rapport à 2022, -1 point par rapport à 2021).

Figure 7 : Evolution du ressenti des anciens doctorants Cifre



## C/ SALAIRES DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE

Les figures 8 et 9 présentent les niveaux de salaire des anciens doctorants.

### Un an après la fin de Cifre

Le salaire médian (42 k€, **Figure 8**) et moyen (45 k€, donnée non présentée dans ce document) sont stables par rapport aux 5 dernières enquêtes (**Figure 9**). Comme l'année dernière, l'amplitude des salaires reste élevée, avec un salaire minimum à 19 k€ (poste ATER dans le public) et un maximum à 210 k€.

### Cinq ans après la fin de Cifre

Les salaires médian (49 k€) et moyen (55 k€) augmentent sensiblement par rapport à l'Enquête N+1 (**Figure 8**) mais restent stables par rapport à la précédente enquête (50 k€ pour le salaire médian, 56 k€ pour le salaire moyen). Les salaires de la population N+5 s'échelonnent de 17 k€ (secteur privé, à l'étranger) à 200 k€. Onze anciens doctorants gagnent moins de 30 k€ (6 dans le privé, 5 dans le public). Les rémunérations au-delà de 100 k€ concernent 15 docteurs, soit 6% des répondants.

Figure 8 : Répartition des niveaux de salaire brut annuel des anciens doctorants Cifre

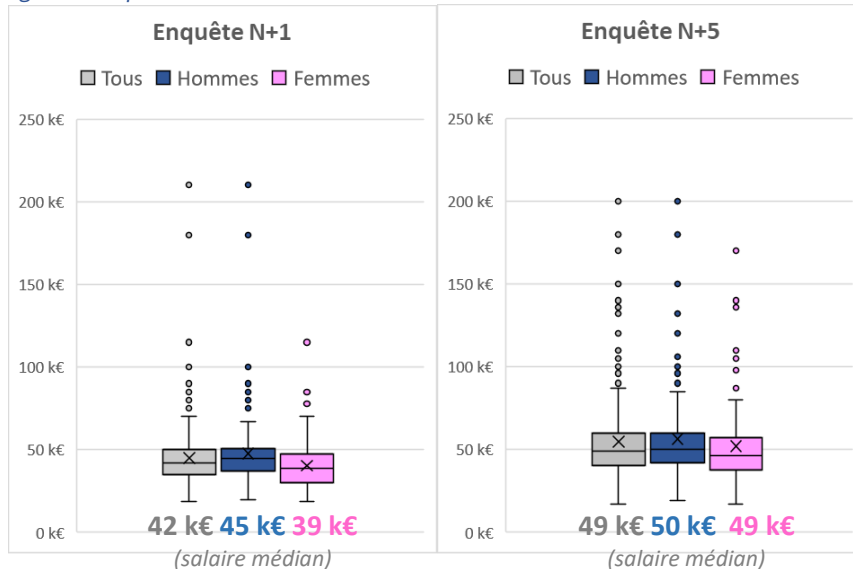
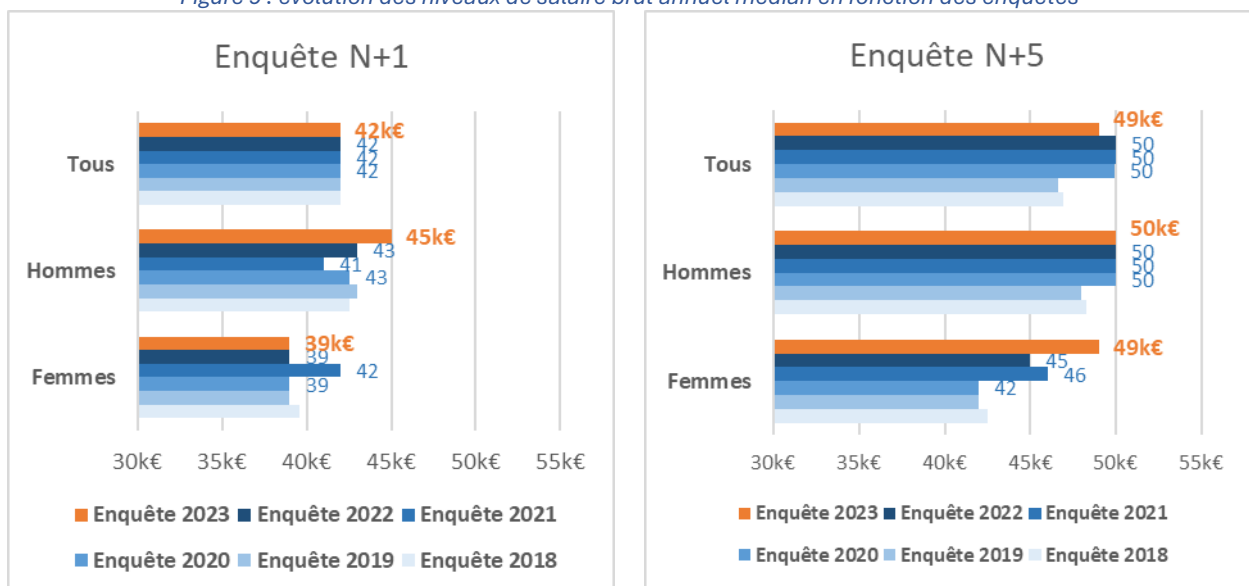


Figure 9 : évolution des niveaux de salaire brut annuel médian en fonction des enquêtes

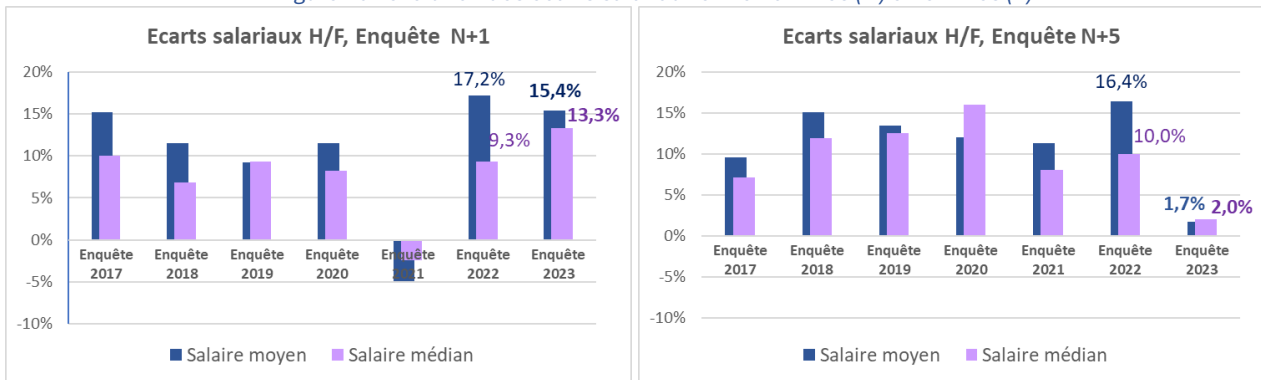


### Evolution des salaires homme-femme

En début de carrière, les hommes voient leur salaire médian progresser de 4,7% par rapport à l'enquête de 2022 alors que celui des femmes n'évolue pas, creusant ainsi les disparités entre ces 2 groupes (différence de salaire médian de 13,3% contre 9% en 2022, **Figure 10**). Les salaires moyens sont en légère augmentation pour les hommes (+1,5%) comme pour les femmes (+ 3,6%), avec un écart cependant de 15,4% en faveur des hommes, l'un des plus élevés depuis 2017.

Cinq ans après la fin de Cifre, le salaire médian (49 k€) comme le salaire moyen (55 k€) des femmes est en hausse respectivement de 9% et 11% par rapport à l'enquête 2022, réduisant ainsi de manière significative la différence de salaire entre hommes et femmes (2% pour le salaire médian, 1,7% pour le salaire moyen, **Figure 10**) pour atteindre le niveau le plus bas depuis l'enquête de 2017.

Figure 10 : évolution des écarts salariaux entre hommes (H) et femmes (F)

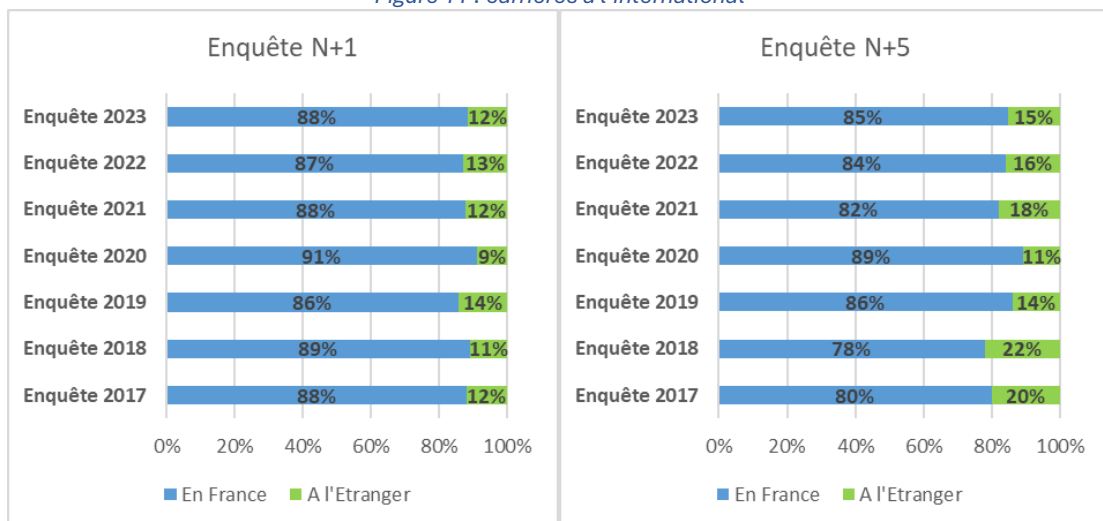


## D/ DEVENIR DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE

### 1. Zoom sur les carrières à l'international

Le nombre de chercheurs Cifre à l'étranger est à l'image des enquêtes précédentes : la majorité des docteurs Cifre continue leur carrière professionnelle sur le territoire français. Ils sont toujours un peu plus nombreux à s'installer à l'étranger 5 ans qu'après la fin de Cifre (15% contre 12% pour l'enquête N+1, **Figure 11**).

Figure 11 : carrières à l'international

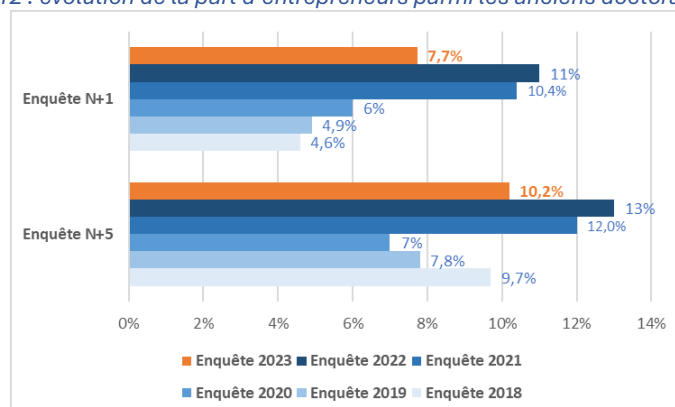


## 2. Zoom sur les carrières en entrepreneuriat

Parmi les répondants, 36 anciens doctorants Cifre (15 pour la population N+1 et 21 pour la population N+5) se sont lancés dans l'entrepreneuriat. En proportion, les docteurs-entrepreneurs sont légèrement plus nombreux 5 ans après la Cifre (10,2%) qu'après 1 an (7,7%) mais en régression par rapport aux deux enquêtes précédentes aussi bien pour la population N+1 que pour la population N+5 (**Figure 12**). Cette proportion reste toutefois supérieure à celles des enquêtes antérieures à 2021.

Parmi ces 36 entrepreneurs, la majorité d'entre eux (80% pour l'Enquête N+1, 86% pour l'Enquête N+5) déclare que cette création d'entreprise est en relation avec leurs travaux de thèse ou leur formation.

Figure 12 : évolution de la part d'entrepreneurs parmi les anciens doctorants Cifre



## 3. Principales trajectoires de carrières

Un an après la fin de Cifre, plus d'un quart (26%) des anciens doctorants occupe leur 2<sup>ème</sup> (24,4%) ou leur 3<sup>ème</sup> emploi (1,4%). Après 5 ans, ils sont 68% à avoir acquis 2 ou 3 expériences professionnelles. Ces résultats n'évoluent pas depuis la dernière enquête.

**La part des actifs dans le secteur privé, 68,5%, dont 1,4% de retour dans le pays d'origine (Figure 13a), diminue par rapport aux enquêtes récentes (75% pour l'enquête 2022, 73% pour l'enquête 2020, 70% pour l'enquête 2019, 76% pour l'enquête 2018) pour rejoindre des valeurs observées en 2017 et 2021 (69%) ou 2016 (66%). A l'inverse, celle dans le secteur public augmente pour atteindre 24,4%, valeur supérieure à celles des enquêtes menées entre 2016 et 2022 (Figure 13b).** Près de la moitié (46%) de ces anciens doctorants en activité dans le secteur public est en post-doctorat ou occupe des postes d'ATER ou de vacataires.

Figure 13a : situation professionnelle actuelle

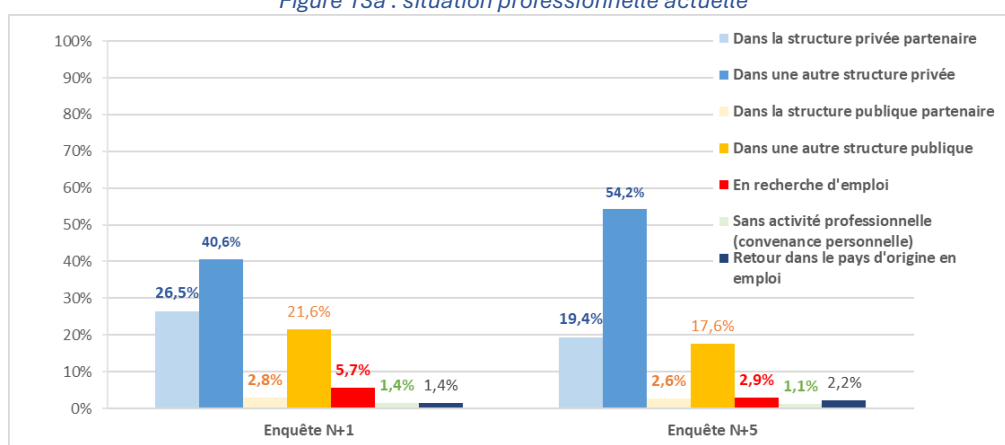
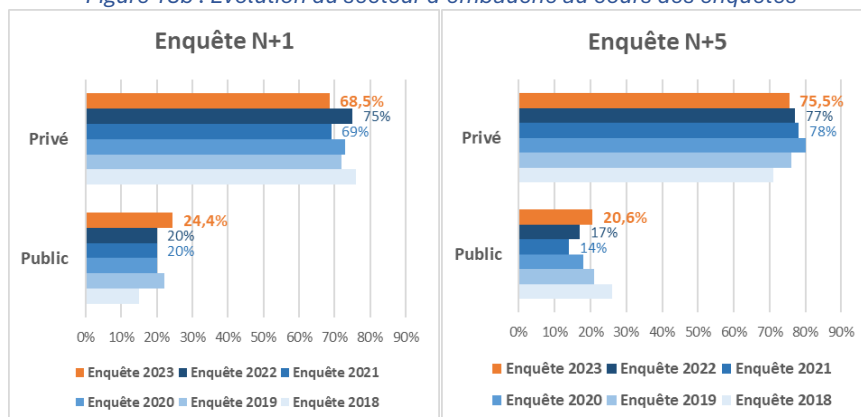


Figure 13b : Evolution du secteur d'embauche au cours des enquêtes



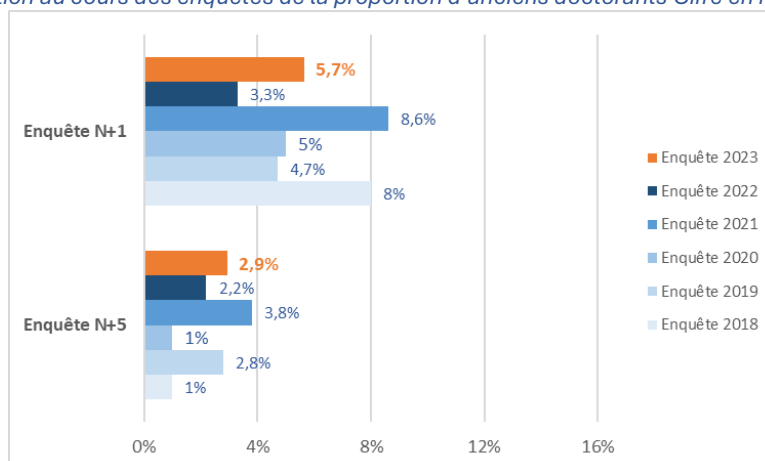
Cinq ans après la fin de Cifre, 75,5% des anciens doctorants poursuivent leur carrière dans le secteur privé, dont 1,8% dans leur pays d'origine. La tendance suit celle déjà observée lors de l'enquête précédente : légère mais constante érosion de la proportion d'ancien doctorants dans le privé depuis 2019 au profit du secteur public (Figure 13b).

Un peu plus du quart des anciens doctorants (26,5%) reste dans l'entreprise porteuse de la Cifre en début de carrière (Figure 13a), consolidant ainsi les chiffres de 2022 (25%) et confirmant la tendance à la baisse par rapport aux enquêtes antérieures (35% pour l'enquête 2021, 39% en 2020). Après 5 ans et comme dans le passé, les anciens doctorants sont plus mobiles, leur part au sein de l'entreprise partenaire de la Cifre diminuant à 19,4 %, en ligne avec les résultats des enquêtes de la période 2016-2022 compris entre 17% et 22%.

En recul en 2022 (3,3%), la proportion d'anciens doctorants en recherche d'emploi 1 an après la fin de Cifre (5,7%) revient à des niveaux comparables aux enquêtes 2019 et 2020 (Figure 14). Parmi les 16 anciens doctorants en recherche active d'emploi, 8 soit 2,8% de la population N+1 n'ont pas exercé d'activité professionnelle depuis la fin de leur Cifre. Plusieurs disciplines sont concernées : chimie (4), biologie/médecine/santé (3), sciences humaines (3), STIC (3), sciences pour l'ingénieur (2), sciences de la terre et de l'univers (1).

Pour la population N+5, le taux d'ancien doctorants en recherche d'emploi est de 2,9% (8 répondants), valeur intermédiaire parmi celles obtenues depuis l'enquête de 2018. Ces 8 anciens doctorants ont tous exercé une activité professionnelle depuis la fin de leur Cifre. Deux d'entre eux sont en train de créer leur entreprise.

Figure 14 : évolution au cours des enquêtes de la proportion d'anciens doctorants Cifre en recherche d'emploi

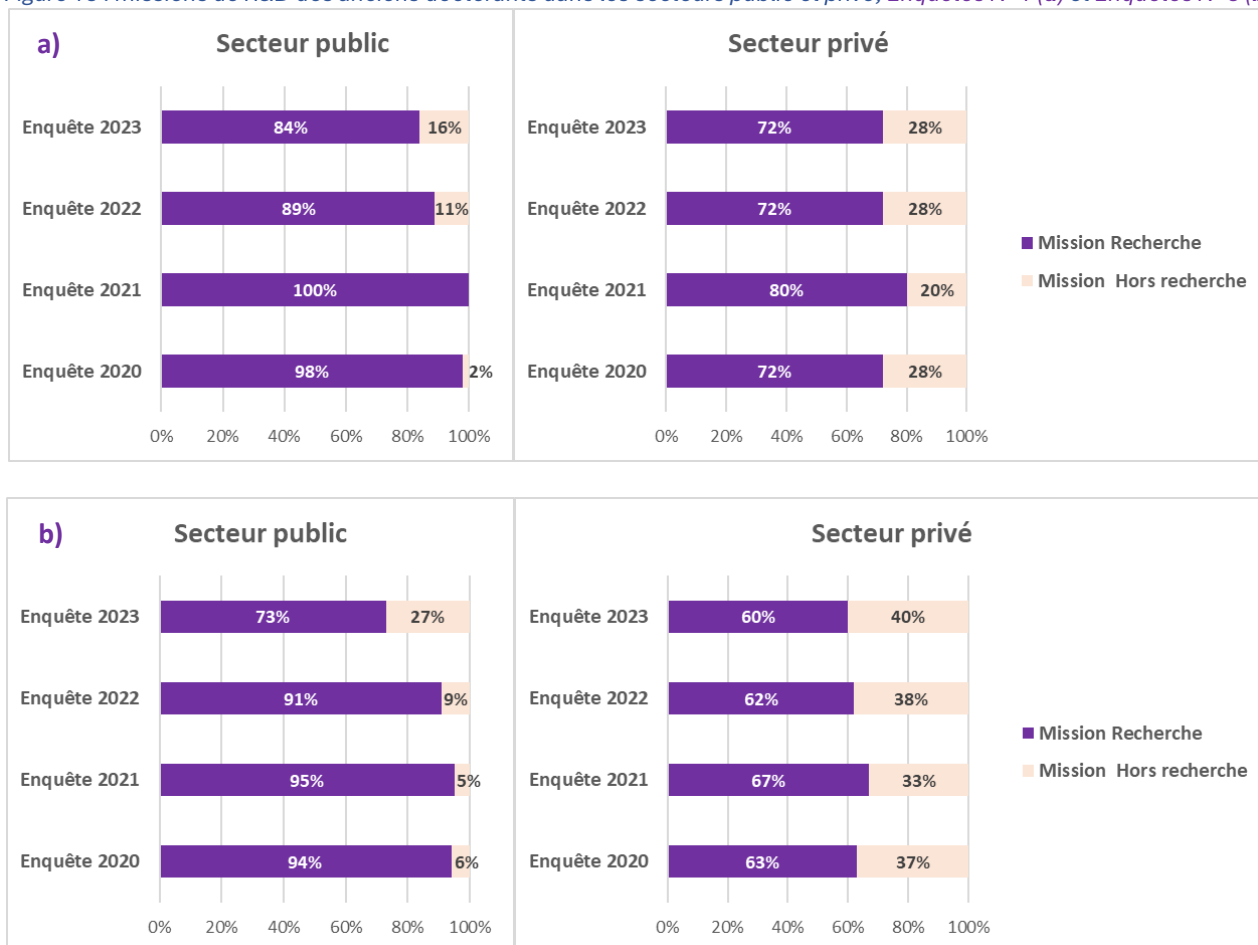


Conformément aux études précédentes, les activités exercées par les anciens doctorants Cifre sont majoritairement des missions de R&D, dont la part est plus importante dans le secteur public que privé (Figure 15). A noter cependant que la proportion de missions consacrées à la recherche est en recul de 5 (population N+1) et de 18 points (population N+5) par rapport à l'enquête 2022 dans le secteur public alors qu'elle reste stable dans

le secteur privé. **Les anciens doctorants exerçant des activités « hors recherche » dans le secteur public ont été principalement recrutés par des collectivités territoriales ou par des structures autres que les établissements d'enseignement ou de de recherche publics** (7 sur 11 réponses pour la population N+1 et 11 sur 15 pour la population N+5).

Comme pour les enquêtes précédentes, **la place des activités de recherche a tendance à diminuer au cours du temps**, les anciens doctorants s'orientant vers d'autres missions professionnelles : un an après la fin de Cifre, ils sont 84% (secteur public) et 72% (secteur privé) à travailler sur des missions de recherche contre respectivement 73% et 60% 5 ans après la fin de Cifre.

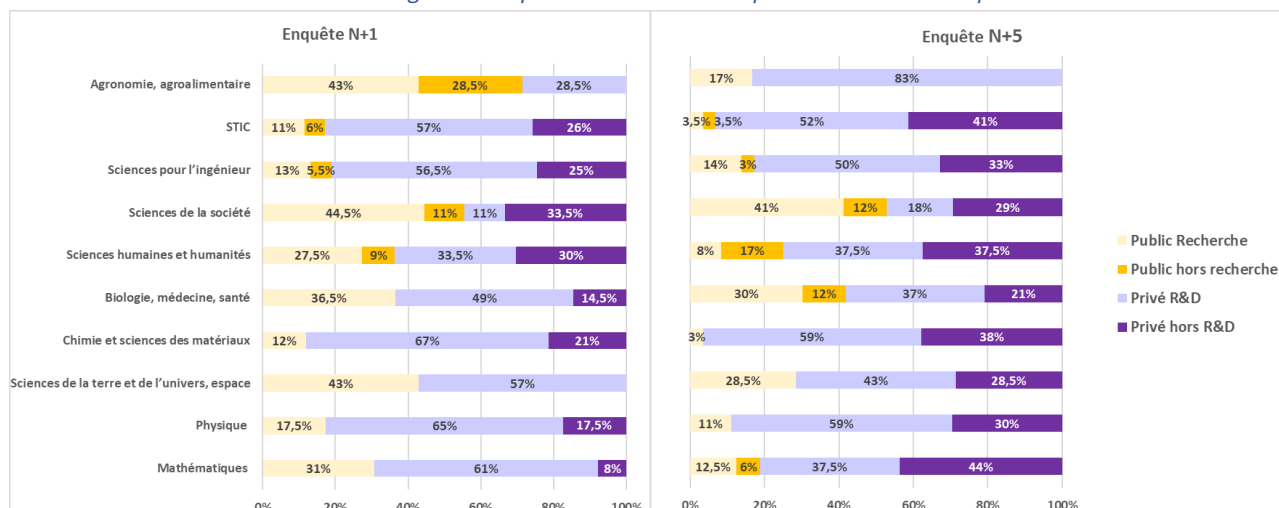
Figure 15 : missions de R&D des anciens doctorants dans les secteurs public et privé, Enquêtes N+1 (a) et Enquêtes N+5 (b)



La **figure 16** distingue les activités des anciens doctorants en fonction des disciplines de la thèse. Ces chiffres sont à prendre avec précaution car le nombre de répondants par discipline est limité<sup>3</sup>, ce qui peut expliquer des variations de résultats d'une enquête à l'autre.

<sup>3</sup> Compte-tenu du taux de réponse, la population pour chacune des disciplines est faible (population N+1 : 7 répondants en agronomie/agroalimentaire à 68 en sciences pour l'ingénieur / population N+5 : 7 répondants en sciences de la Terre et de l'univers à 58 en sciences pour l'ingénieur), entraînant de grandes variations du pourcentage pour une faible variation en nombre.

Figure 16 : répartition des missions par domaine scientifique



Il ressort de l'enquête 2023 que :

- Les anciens doctorants ayant réalisé leur thèse en sciences et technologies de l'information (STIC), en sciences pour l'ingénieur, en chimie/sciences des matériaux et en physique poursuivent leur carrière en grande majorité (> 81%) dans le secteur privé, ceci dès la première année après la fin de leur Cifre.
- La part des anciens doctorants dans le secteur privé est plus élevée 5 ans après la Cifre qu'après 1 an pour les thèses en agronomie/agro-alimentaire, sciences de la terre et de l'univers et mathématiques.
- Par rapport aux autres disciplines et pour les deux populations interrogées, le secteur public constitue un débouché plus important pour les thèses réalisées en sciences de la société, en sciences humaines, en biologie/médecine/santé et en sciences de la terre et de l'univers.
- Les missions confiées aux anciens doctorants en biologie, chimie/sciences des matériaux, sciences de la Terre et de l'univers, physique et mathématiques comprennent plus d'activités R&D (> 78% tout secteur confondu) que pour les autres disciplines un an après la Cifre. Cette différence s'estompe 5 ans après la Cifre.

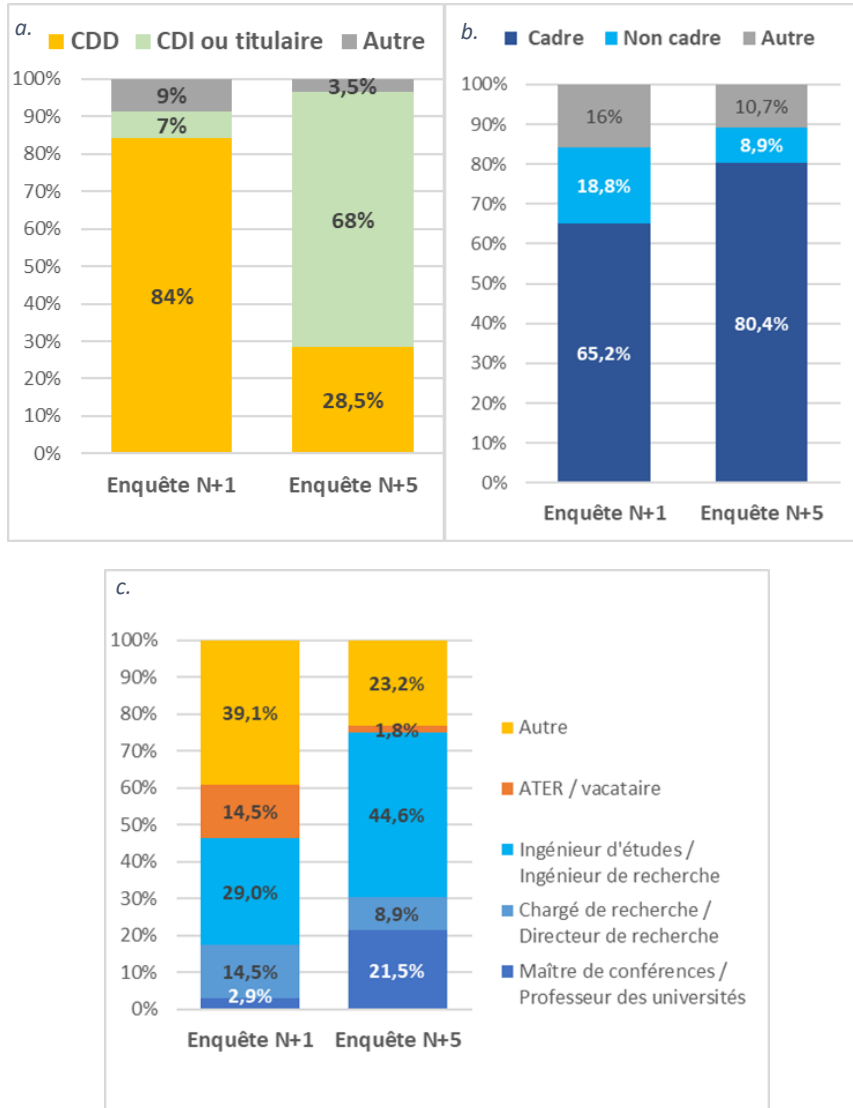
## 4. Carrières dans le secteur public

### Type de contrat et de poste

**Un an après la Cifre, la grande majorité des anciens doctorants poursuivant leur carrière au sein du secteur public sont recrutés sur un contrat de travail à durée déterminée** (84% des répondants, résultats identiques aux enquêtes 2021 et 2022, **Figure 17a**) avec un statut cadre (65%, **Figure 17b**). Alors que le pourcentage du pool « ingénieur/chargé/directeur/maître de conférence/professeur » est stable par rapport à l'enquête précédente, la proportion de postes d'ATER/vacataire est en baisse de 6 points au profit de la catégorie « autre » (**Figure 17c**).

**Cinq ans après la fin de Cifre, les emplois se pérennisent pour devenir majoritairement des emplois titulaires** (68%), en hausse de 4 points par rapport à 2022. Il s'agit du plus fort taux de CDI obtenu dans le secteur public depuis l'enquête 2019 et après l'enquête de 2021 dont le score avait été record (81%). Quarante-huit pour cent des jeunes chercheurs ont le statut cadre (**Figure 17b**). Les postes de Maître de Conférences / Professeur, Chargé/Directeur de recherche et d'Ingénieurs représentent 75% des emplois occupés, les postes d'ATER/Vacataire devenant quant à eux minoritaires (1,8%).

Figure 17 : Type de contrat (a), statut (b) et type de poste (c) des anciens doctorants Cifre dans le secteur public



### Type de mission

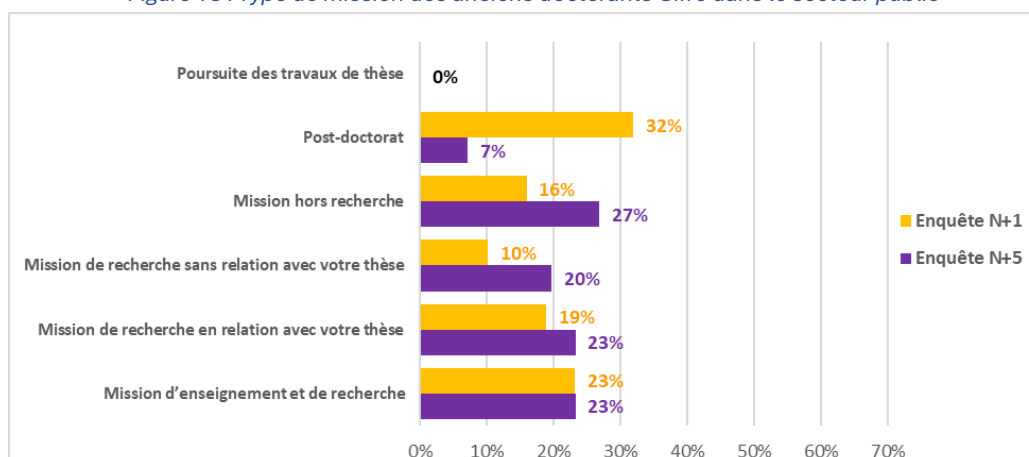
Pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive depuis 2016, aucun des anciens doctorants déclare poursuivre leurs travaux de thèse 1 an et 5 ans après la fin de Cifre (**Figure 18**). Il est intéressant de souligner que ces anciens doctorants en poste dans le secteur public compte 25% (17 sur un total de 69 répondants) et 27% (15 sur un total de 56 répondants) d'anciens doctorants en SHS respectivement pour l'Enquête N+1 et N+5.

Comme vu précédemment et à l'instar des enquêtes antérieures, la majorité des répondants recrutés dans le public exerce des missions de recherche (84% pour la population N+1, 73% dans la population N+5) avec quelques évolutions par rapport aux enquêtes antérieures :

- **Le pourcentage d'anciens doctorants poursuivant en post-doctorat diminue drastiquement en sortie de Cifre** (32% en 2023 contre 60% en 2022, 57% en 2021) pour rejoindre des niveaux similaires à ceux constatés avant la pandémie (37% en 2020, 42% en 2019, 25% en 2018, 35% en 2017). **Cinq ans après la fin de Cifre, ce taux est beaucoup plus bas et en ligne avec ceux des enquêtes précédentes** (7% contre 9% en 2022, 10% en 2021, 19% en 2020, 7% en 2019, 10% en 2017). **Près de la moitié des post-doc (41% pour la population N+1, 50% pour la population N+5) sont réalisés à l'étranger.**
- La tendance observée lors de la dernière enquête se confirme : **5 ans après la fin de Cifre, la proportion d'anciens doctorants exerçant des missions d'enseignement et de recherche continue à chuter** (23% en 2023 contre 44% en 2022 et 60% en 2021) au profit des missions de recherche sans relation avec leur thèse (20% en 2023 contre 13% en 2022) et « hors recherche » (27% en 2023 contre 9% en 2022 qui exerçaient des missions support d'administration). **La part des doctorants réalisant des travaux de**

recherche en lien avec leur thèse reste stable (23% en 2023 contre 25% en 2022).

Figure 18 : Type de mission des anciens doctorants Cifre dans le secteur public



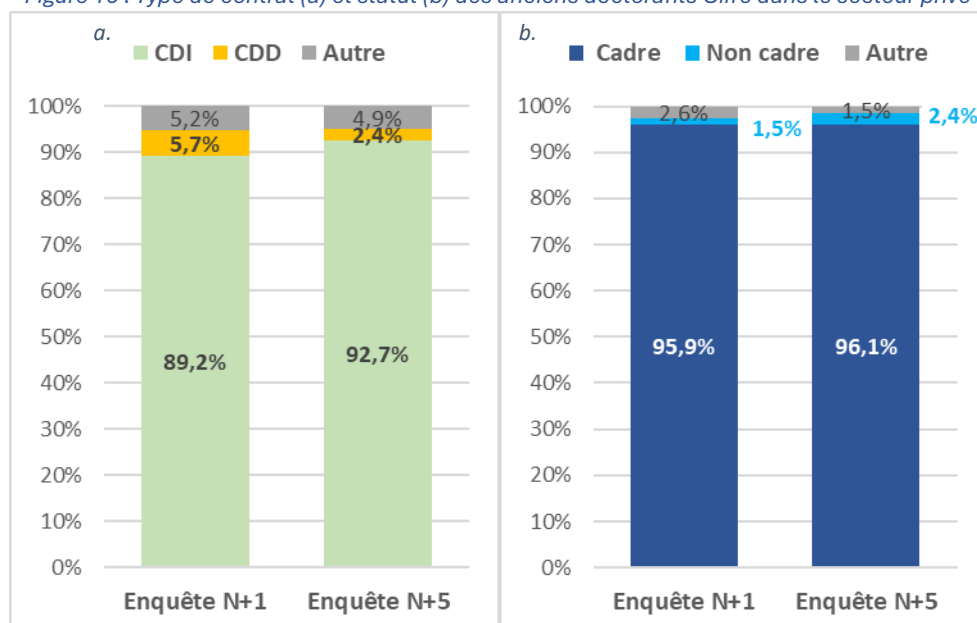
## 5. Carrières dans le secteur privé

### Type de contrat et de poste

La plupart des anciens doctorants Cifre exerçant dans le secteur privé bénéficie d'un contrat à durée indéterminée (89,2 % pour l'Enquête N+1, 92,7% pour l'Enquête N+5, **Figure 19a**). Le taux d'anciens doctorants en CDI un an après la Cifre reste cohérent avec les chiffres des autres enquêtes réalisées dans le passé (88% en 2022, 93% en 2021, 77% en 2020, 91% en 2019, 85% en 2018, 89% en 2017, 86% en 2016). Il est de même pour la population N+5 dont les valeurs sont comprises entre 92% et 97%.

Près de 96% des répondants à l'Enquête N+1 ont été embauchés sous le statut cadre (**Figure 19b**), ce qui est au-dessus des taux des années précédentes (95% en 2022, 87% enquête 2020, 93% enquête 2019, 90% enquête 2018, 94% enquête 2017, 93% enquête 2016), l'enquête 2021 présentant un score exceptionnel de 99%. La proportion de cadres dans la population N+5 (96,1%) est en recul de 3 points par rapport à l'année dernière qui avait enregistré un niveau record de 99,4%. Ce chiffre demeure néanmoins conforme aux autres valeurs constatées depuis 2016 (94% enquête 2020 & 2017, 97% enquête 2019, 93% enquête 2018, 99% enquête 2016).

Figure 19 : Type de contrat (a) et statut (b) des anciens doctorants Cifre dans le secteur privé

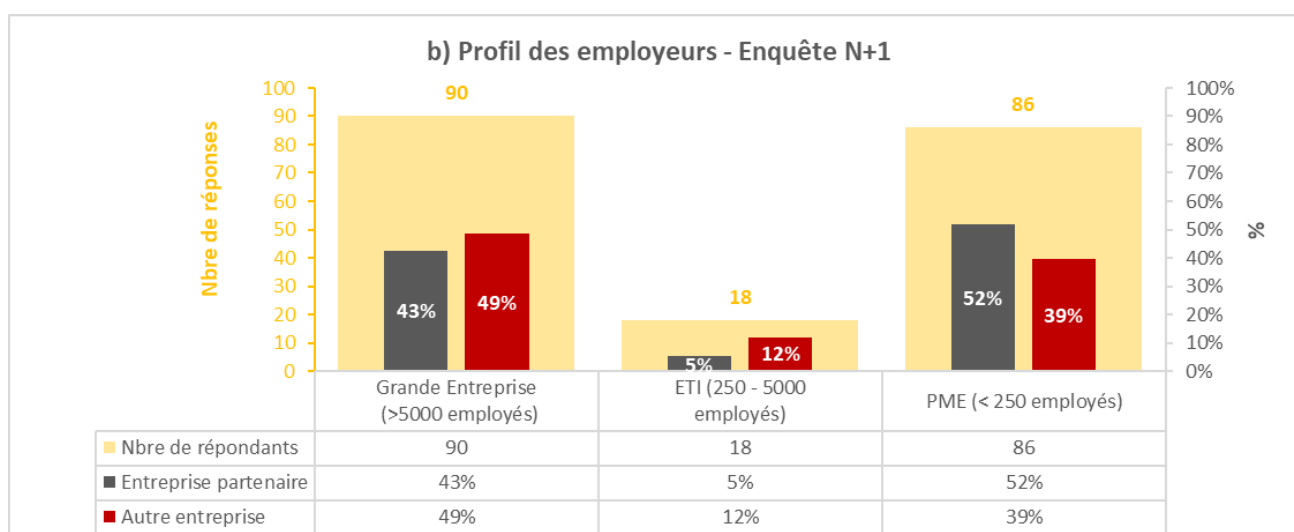
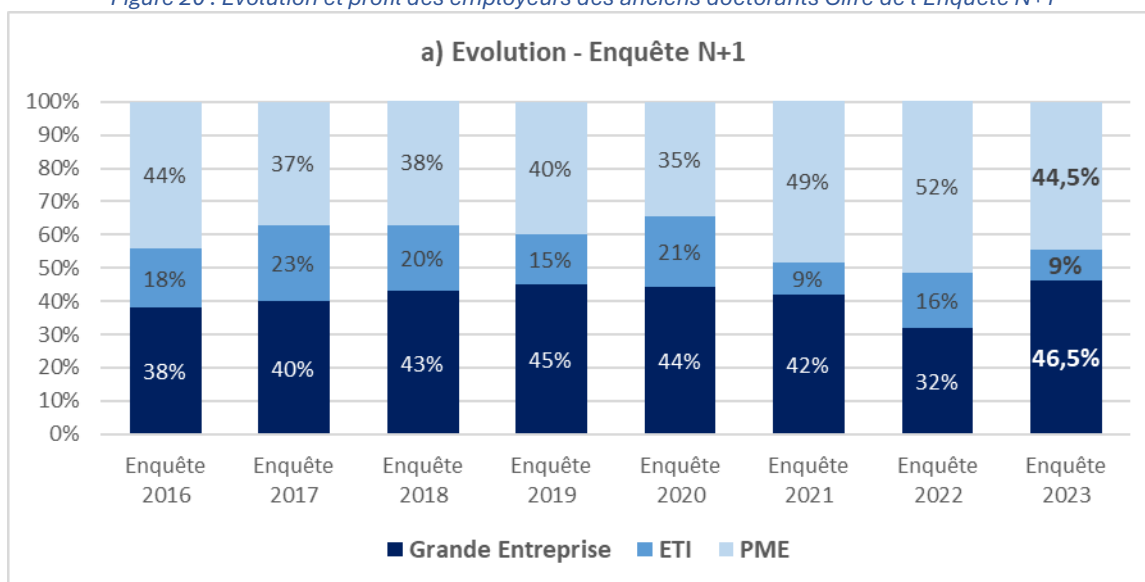


## Type d'employeur

En début de carrière, 46% de la population N+1 (90 répondants sur un total de 194) est en activité dans une grande entreprise et 44% (86 répondants) dans une PME (Figure 20b). Ainsi, la tendance observée lors des enquêtes de 2022 et 2021 s'inverse : même si les PME contribuent toujours à l'embauche de doctorants en sortie de Cifre, les grandes entreprises les dépassent à nouveau pour atteindre la valeur la plus élevée depuis 2016 (Figure 20a). Les ETI, quant à elles, suivent derrière comme les années précédentes et sont à l'origine de 9% des recrutements (18 répondants sur un total de 194). A noter que les ETI sont la catégorie d'entreprise la moins représentée en France mais aussi dans le dispositif Cifre.

Cette Enquête N+1 est aussi atypique par rapport aux précédentes car, cette fois-ci, ce ne sont pas les grandes entreprises mais les PME initialement porteuses de la Cifre qui ont tendance à davantage fidéliser les doctorants dès la première année suivant la fin de Cifre : la proportion d'anciens doctorants (52%) exerçant leur activité professionnelle au sein de la PME qui a initié la Cifre est en effet plus élevée que celle ayant changé d'entreprise. La situation est inverse pour les grandes entreprises (Figure 20b)

Figure 20 : Evolution et profil des employeurs des anciens doctorants Cifre de l'Enquête N+1

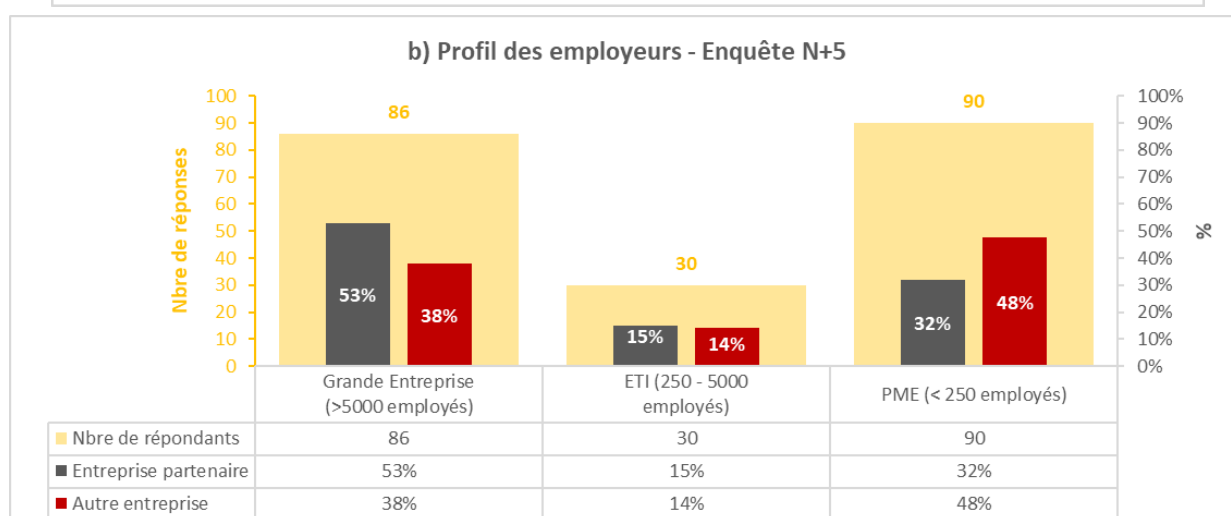
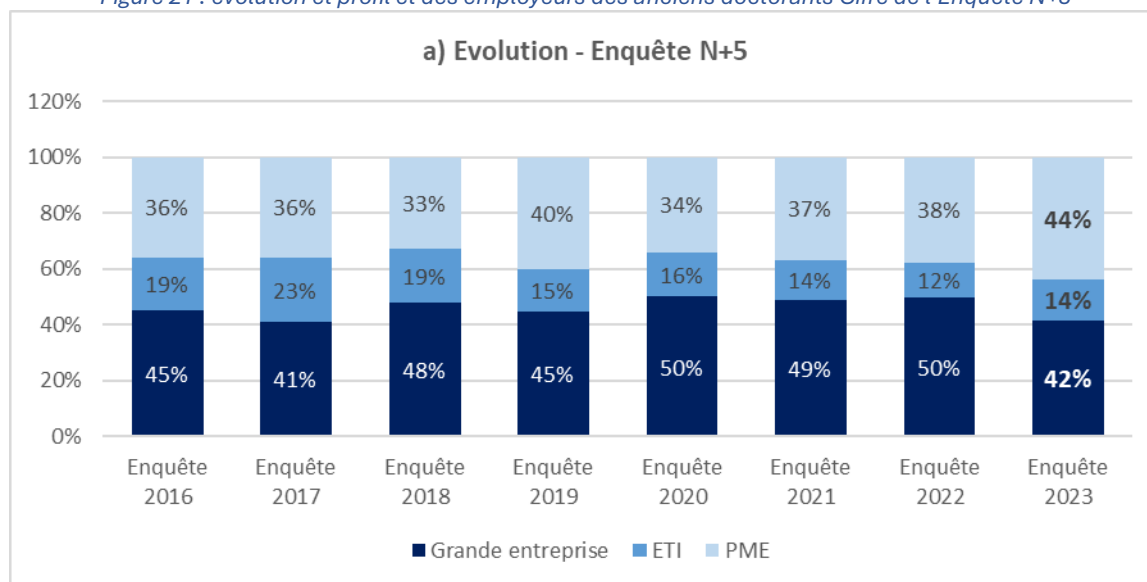


Cinq ans après la fin de Cifre et pour la première fois depuis l'existence des enquêtes, la répartition des anciens doctorants Cifre en fonction de la taille des entreprises change : les PME emploient plus d'anciens doctorants

en pourcentage (44%, *Figure 21a*) et devançant pour la première fois en 8 ans les grandes entreprises de 2 points (42%), la contribution des ETI restant relativement stable (14%).

A l'instar des enquêtes précédentes et contrairement à l'Enquête N+1, les doctorants de la population N+5 employés dans une grande entreprise ont eu plus tendance à rester dans l'entreprise partenaires que ceux qui ont réalisé leur Cifre dans une PME : **plus de la moitié (53%, *Figure 21b*) des anciens doctorants en poste dans l'entreprise partenaire le sont dans une grande entreprise alors que ce pourcentage est de 32 % pour les PME.**

Figure 21 : évolution et profil et des employeurs des anciens doctorants Cifre de l'Enquête N+5



### Type de mission

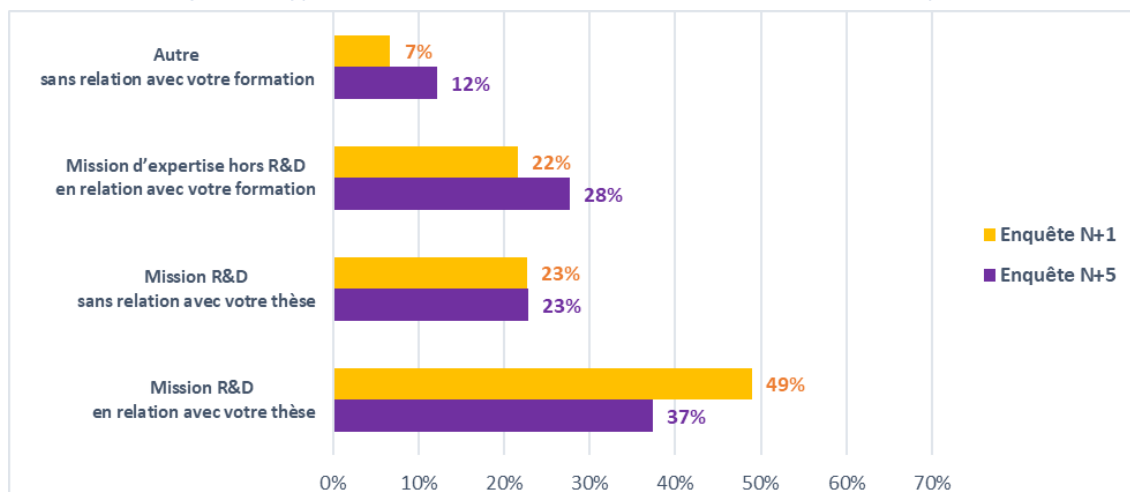
Les missions des anciens doctorants dans le secteur privé sont similaires à celles des enquêtes précédentes :

- **En majorité (72%), les anciens doctorants Cifre sont recrutés en début de carrière (Enquête N+1) sur des missions de R&D avec ou sans relation avec leur thèse (*Figure 22*).** Ce taux était égal à 70% en 2022, en baisse par rapport aux enquêtes de 2021 et 2020 (respectivement 80% et 86%). En revanche, il reste comparable aux valeurs enregistrées avant la pandémie (70% enquête 2019, 72 % enquête 2018, 69% enquête 2017 et 74% enquête 2016). Cette diminution par rapport aux enquêtes de 2021 et 2020 se fait au profit du taux de doctorants exerçant des activités d'expertise hors R&D qui passe de 13% en 2021 à 22% en 2022 puis 2023.
- La proportion de jeunes diplômés (Enquête N+1) exerçant des activités sans relation avec leur formation

initiale reste stable (7% contre 8% en 2022, 7% en 2021, 6,5% en 2020 et 8,5 % en 2019).

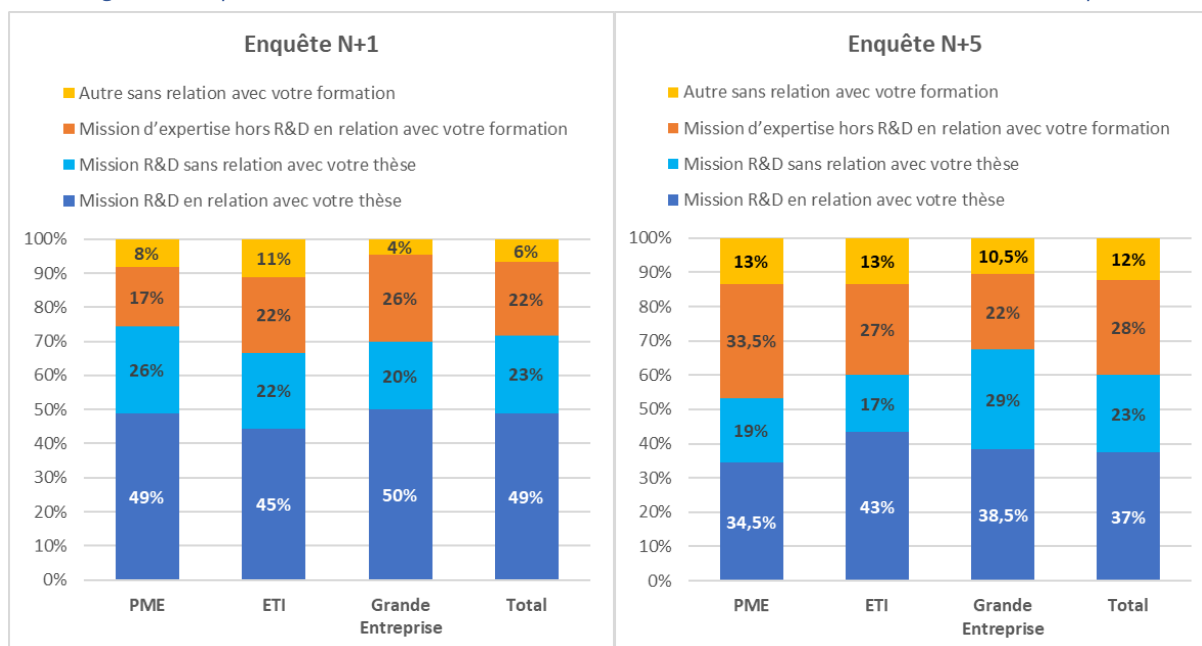
- **Cinq ans après la fin de Cifre (Enquête N+5) et conformément aux résultats des enquêtes précédentes, les anciens doctorants Cifre continuent à travailler majoritairement (60%) sur des missions liées à la R&D.** Cependant, ce chiffre de 60% suit la tendance à la baisse constatée lors des enquêtes post-Covid (62% en 2022, 68% en 2021, 67% en 2020) pour revenir au niveau de l'enquête de 2019 (59%). Les missions de la population N+5 se diversifient ainsi par rapport à celles de la population N+1, avec moins de mission R&D en relation avec leurs travaux de thèse (37% contre 49% pour la population N+1) et plus d'activités sans relation avec leur formation initiale (12% contre 7% pour la population N+1).

Figure 22 : Type de missions des anciens doctorants Cifre dans le secteur privé



Comme en 2022, la taille de l'entreprise semble influencer le type de mission confiées aux anciens doctorants. Les conclusions qui vont suivre sont toutefois à prendre avec précaution car le nombre de répondants par catégorie (4 à 45) est bas notamment pour les ETI qui sont faiblement représentées, pouvant entraîner de grandes variations en pourcentage pour une petite différence en nombre.

Figure 23 : Répartition des missions des anciens doctorants Cifre en fonction de la taille de l'entreprise



Cette année et contrairement aux résultats de l'enquête précédente, les activités R&D avec ou sans relation avec les thèses de la population N+1 sont un peu plus nombreuses en proportion au sein des PME (75% contre 68% en 2022 et 80% en 2021) que dans les grandes entreprises (70% contre 75% en 2022 et 78% en 2021), les ETI affichant toujours le taux le plus bas (67% en 2023, 60% en 2022, 86% en 2021, **Figure 23**). L'augmentation de la part des missions de R&D dans les PME compense la diminution observée de celle dans les grandes entreprises, pour obtenir in fine une proportion de missions consacrées à la recherche stable dans l'ensemble du secteur privé par rapport à la dernière enquête (72%, **Figure 15**).

Après 5 ans et comme observé dans les enquêtes précédentes, on peut noter une accentuation de la proportion des missions hors R&D exercées par les anciens doctorants par rapport à l'Enquête N+1 (**Figure 23**). Ces activités « hors recherche » sont particulièrement visibles au sein des PME (46,5% contre 35% en 2022 et 29% en 2021, soit une augmentation de 17 points entre 2021 et 2023), confirmant ainsi la tendance observée l'année dernière. A l'inverse, le taux d'anciens doctorants travaillant sur des missions de recherche se redresse dans les grandes entreprises (67,5 % contre 62% en 2022, 70% en 2021) comme dans les ETI (60% contre 53% en 2022, 52% en 2021). Contrairement à la population N+1, c'est l'augmentation des activités de R&D en grande entreprise et dans les ETI qui contrebalance le recul de ces activités dans les PME pour atteindre un équilibre - tout type d'entreprise confondu- entre l'enquête 2022 et 2023 : 60 % de la population N+5 est missionnée sur des activités R&D en 2023, 62 % en 2022.